

515765-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services archéologiques – Marché de services : opération archéologique (fouille et mise en ordre) sur le site du Chenois à Yvoir

OJ S 142/2026 27/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Service public de wallonie

Adresse électronique: wrong.email@email.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de services : opération archéologique (fouille et mise en ordre) sur le site du Chenois à Yvoir

Description: Il s'agit de la réalisation d'une opération archéologique concernant une surface d'environ 40 000 m² sur un terrain sis Route d'Evrehailles (en face du n°72) à 5530 Yvoir /Evrehailles sur d'anciennes pâtures et terrains agricoles (parc. cad. 1DIV. B 320 a4/f4/g4) et en la réalisation d'une mise en ordre, soit la mise au net des données de terrain et la réalisation du Rapport Final d'Intervention dans les bureaux de la Direction Opérationnelle Zone Centre - Namur. Vous trouverez en annexe de cet avis le document d'aide "Comment soumettre une offre".

Identifiant de la procédure: fecba574-7d2b-42d6-a1f5-0fdb337e75ba

Identifiant interne: A2.00.06-25-9673

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71351914 Services archéologiques

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Dinant (BE351)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: A2.00.06-25-9673 - 1

Description: Il s'agit de la réalisation d'une opération archéologique concernant une surface d'environ 40 000 m² sur un terrain sis Route d'Evrehailles (en face du n°72) à 5530 Yvoir /Evrehailles sur d'anciennes pâtures et terrains agricoles (parc. cad. 1DIV. B 320 a4/f4/g4) et en la réalisation d'une mise en ordre, soit la mise au net des données de terrain et la réalisation du Rapport Final d'Intervention dans les bureaux de la Direction Opérationnelle Zone Centre-Namur (AWaP). Vous trouverez en annexe de cet avis le document d'aide "Comment soumettre une offre".

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71351914 Services archéologiques

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Dinant (BE351)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 441 383,99 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: -

Critère de prix TVAC : 60/100 - Critère de la qualité scientifique de la prestation : 40/100, expérience des prestataires (pour le travail sur le terrain : 20/40 - pour le travail en bureau ou en entrepôt : 20/40).

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/98df9d22-4882-4d79-8db8-2065731c01e5/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/98df9d22-4882-4d79-8db8-2065731c01e5/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/98df9d22-4882-4d79-8db8-2065731c01e5/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 28/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Vous retrouverez l'entièreté des modalités de recours dans le document "Voies de recours" en annexe. A. Requête en annulation (Art. 14 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État et arrêté du Régent du 23 août 1948 déterminant la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'État ; Art. 14, 23 et 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions). L'annulation de la décision peut être demandée en introduisant une requête au Conseil d'Etat dans les 60 jours à compter du lendemain du jour de l'envoi de la présente notification. La requête doit mentionner : 1° l'intitulé « Requête en annulation » (si elle ne contient pas en outre une demande en suspension – cf. ci-dessous, point B) ; 2° les nom, qualité et domicile ou siège de la partie requérante ainsi que le domicile élu visé à l'article 84, § 2, al. 1er, de l'arrêté du Régent précité ; 3° l'objet de la demande ou du recours et un exposé des faits et des moyens, c'est-à-dire les règles de droit qui ont été enfreintes par la décision et la manière dont elles l'ont été.; 4° les noms et adresse de la partie adverse. La partie requérante doit joindre à sa requête une copie de la décision contestée et, dans le cas où elle est une personne morale, une copie de ses statuts publiés et de ses statuts coordonnés en vigueur et, si elle n'est pas représentée par un avocat, de l'acte de désignation de ses organes ainsi que la preuve que l'organe habilité a décidé d'agir en justice. La requête doit contenir un inventaire des pièces, lesquelles doivent toutes être numérotées conformément à cet inventaire. A toute requête ou mémoire sont

jointes trois copies certifiées conformes par le signataire. Ce nombre est augmenté d'autant d'exemplaires qu'il y a d'autres parties en cause. Une copie de la requête doit être adressée en même temps à la partie adverse. B. Demande de suspension ou de mesures provisoires (Art. 17 des lois coordonnées précitées du 12 janvier 1973 et arrêté royal du 5 décembre 1991 déterminant la procédure en référé devant le Conseil d'État ; Art. 15, 23 et 24 de la loi précitée du 17 juin 2013) L'envoi d'une requête en annulation n'entraîne pas la suspension des effets de la décision. C'est pourquoi il existe la possibilité de demander, en complément de l'annulation, la suspension de l'acte estimé irrégulier. La demande de suspension et/ou de mesures provisoires peut être introduite au Conseil d'Etat dans les 15 jours à compter du lendemain du jour de l'envoi de la présente notification ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas. Cette demande peut être introduite par un acte distinct ou en même temps que le recours en annulation, par un seul et même acte appelé requête unique. Outre les mentions qu'énumère l'article 2, §1er, 2° et 4°, et 2 de l'arrêté du Régent du 23 août 1948 (cf. ci-dessus, point A), la requête contient : 1° l'intitulé « demande de suspension » ou « demande de mesures provisoires », ou ces deux mentions, en plus, le cas échéant, de celle de « requête en annulation » (si requête unique) ; 2° l'indication de l'acte qui fait l'objet de la demande de suspension ; 3° le cas échéant, la référence du recours en annulation dont la demande est l'accessoire ; Bloc 2bis – Recours Conseil d'Etat uniquement - marchés publics (Loi du 17 juin 2016) 4° un exposé des faits qui, selon le requérant, justifie l'urgence de la suspension ou des mesures provisoires demandées ; 5° le cas échéant, la description des mesures provisoires sollicitées et un exposé des faits qui établit que les mesures provisoires sont nécessaires afin de préserver les intérêts de celui qui les demande ; 6° le cas échéant, le montant et les modalités de l'astreinte demandée en application de l'article 17, § 8, des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat. Les articles 3 et 3bis de l'arrêté du Régent du 23 août 1948 sont applicables (cf. ci-dessus, point A). En cas de requête unique, sont jointes neuf copies certifiées conformes par le signataire. Informations pratiques La requête et les demandes mentionnées ci-dessus peuvent être adressées au Conseil d'Etat : - par voie électronique à l'adresse <https://eproadmin.raadvst-consetat.be> ; - par lettre recommandée datée et signée, à l'adresse : Conseil d'État Greffe Section du Contentieux administratif Rue de la Science, 33 1040 Bruxelles Chaque requête/demande génère un droit de 200 euros (montant au 7 juin 2017), à payer au moyen d'un formulaire de virement qui sera envoyé après réception du recours. Le paiement n'est actuellement soumis à aucun délai et le paiement de la somme peut dès lors être effectué jusqu'à la clôture des débats.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Service public de wallonie

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: SPF Stratégie et Appui

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: SPF Stratégie et Appui

Organisation qui traite les offres: Service public de wallonie

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Service public de wallonie

Numéro d'enregistrement: 0316381138_6681

Département: SPW-A2.00.06 - Direction opérationnelle de la Zone Centre

Adresse postale: Rue des Brigades d'Irlande, 2

Ville: Wépion

Code postal: 5100

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

Adresse électronique: wrong.email@email.be

Téléphone: +32 81000000

Adresse internet: <http://www.wallonie.be>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=6681&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Numéro d'enregistrement: 0850.032.378

Ville: Namur, rue Lucien Namèche 54

Code postal: 5000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: 0931.814.266

Ville: Bruxelles, rue de la Science 33

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ffd3dc3-3434-48e3-8cc8-86fbcdd0f3ca - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 24/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 24/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 515765-2026

Numéro de publication au JO S: 142/2026

Date de publication: 27/07/2026